



Assemblée générale

Distr. limitée
17 mai 2013
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Point 42 de l'ordre du jour

La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement

**Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche,
Bahamas, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso,
Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire,
Danemark, El Salvador, Équateur, Espagne, Estonie, Finlande,
France, Gabon, Géorgie, Grèce, Guatemala, Guinée, Honduras,
Hongrie, Inde, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Jordanie, Liechtenstein,
Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Mexique, Nicaragua,
Norvège, Nouvelle-Zélande, Palaos, Panama, Paraguay, Pays-Bas,
Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République dominicaine,
République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande
du Nord, Rwanda, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Togo,
Trinité-et-Tobago, Turquie et Uruguay : projet de résolution**

Commission internationale contre l'impunité au Guatemala

Additif

Ajouter les pays ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Antigua-et-Barbuda, Belize, Bolivie (État plurinational de), Croatie, États-Unis
d'Amérique, Grenade, Guinée-Bissau, Haïti, Iraq, Islande, Japon, Lettonie,
Liban, Monténégro, Roumanie, Sainte-Lucie, Serbie et Tunisie**

